

Ville de Locronan  
Kêr Lokorn



# Projet éducatif 2014-2020

## Introduction

La municipalité de Locronan a élaboré un projet éducatif pour son Accueil de Loisirs.

L'Accueil de Loisirs a pour vocation d'organiser des temps de vacances et de loisirs pour des enfants dès leur scolarisation.

Il permettra de mettre en œuvre les valeurs et les objectifs éducatifs des élus en matière d'enfance-jeunesse.

## Les objectifs éducatifs:

### -Favoriser le vivre ensemble :

Etre en Accueil de Loisirs est l'occasion pour le jeune de se socialiser et d'apprendre le vivre ensemble. Pour ce faire, les adultes doivent accompagner l'enfant à s'intégrer dans le groupe pour qu'il puisse évoluer en tant qu'individu à part entière. Ils mettent l'enfant en situation de confiance vis-à-vis de lui-même, du groupe et des adultes qui l'entourent. Ils lui apprennent les relations de respect, de tolérance, de solidarité.

Ces temps de vacances sont des moments propices à la socialisation et permettent de développer les notions de citoyenneté, de démocratie et de laïcité.

### - Favoriser le lien intergénérationnel :

Ceci permet à des publics d'âges différents de se réunir autour d'activité afin d'échanger. L'enfant peut ainsi apprendre la tolérance, développer son ouverture d'esprit et appréhender différemment la vieillesse. Des activités fondées sur le respect, la coopération et l'entraide pourront aider les différents publics à s'approprier.

### - Respecter le rythme de l'enfant :

L'équipe encadrante doit avoir une connaissance des besoins de l'enfant, de ses capacités physiques et intellectuelles en fonction de son âge. Les journées des enfants seront adaptées en fonction de leurs besoins (activités, temps de repas, temps de sieste, temps calme, temps libre...). Chaque enfant doit prendre le temps de manger et le temps de se reposer.

-Permettre à l'enfant de développer sa créativité, son imagination, sa curiosité :

Les animateurs proposent des activités variées (culturelles, sportives, artistiques, d'expressions,...).

Les animateurs partagent leurs compétences avec enfants pour leur apprendre de nouvelles techniques, pratiques. Ils sollicitent les enfants pour connaître leurs envies et ainsi les impliquer dans les temps d'activités de l'ALSH.

### Les moyens :

La municipalité met à disposition de l'équipe d'animation et des enfants un établissement entièrement dédié à l'accueil de loisirs. Les utilisateurs de celui-ci doivent veiller à son utilisation et au respect des lieux. Le local comprend :

- 2 salles d'activités
- 1 salle d'art plastique
- 1 salle de sieste
- 5 wc (3 petits et 2 grands) et 3 lavabos (1 petit et 2 grands)
- 1 réserve pour le matériel
- 1 bureau
- 1 accès internet et téléphone
- 1 cour
- 1 jardin
- 3 wc extérieurs
- 1 cantine

Les repas sont livrés par un service de restauration extérieur.

L'accueil de loisirs possède son propre budget de fonctionnement. Celui-ci est sous la responsabilité de la directrice de l'ALSH. Les tarifs sont appliqués en fonction des revenus des familles. Un règlement intérieur est écrit et mis en place par l'équipe d'animation.

### Personnel

- Une directrice BPJEAPS –animation sociale
- Une directrice adjointe BEATEP/BAFD
- Des animateurs BAFA
- Des stagiaires BAFA et BAFD
- Du personnel communal rattaché à l'école, assurant la garderie périscolaire,

Des temps de réunion sont prévus régulièrement afin de prévoir les temps d'accueil des enfants, de faire des réajustements entre l'équipe,...